



Ordre des  
Avocats au  
Barreau  
de  
Chartres

Palais de Justice  
3, rue Saint-Jacques  
28000 Chartres

**REÇU LE**

**19 JUIN 2020**

**MAIRIE DE PIERRES**

Tél. : 02 37 36 16 14

Fax : 02 37 36 76 28

<http://www.ordredesavocats-chartres.com>

**À l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires d'Eure-et-Loir**

VR/IP

Chartres, le

**16 JUIN 2020**

Madame, Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir noter que le barreau de CHARTRES a pris la décision de mettre en place des consultations gratuites pour répondre aux premières interrogations de nos concitoyens.

Cette initiative est née de la fermeture temporaire des Points d'Accès aux Droits (PAD) et des Maisons de Justice.

Il suffit de téléphoner à l'Ordre des Avocats pour obtenir les coordonnées d'un avocat volontaire, au plus près du domicile de l'intéressé(e), pour répondre à son questionnement.

Vous trouverez ci-joint une affiche d'information à destination de vos électeurs.

Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vincent RIVIERRE,  
BÂTONNIER DE L'ORDRE.  
(Secrétariat : 02.37.21.16.66)

PJ : affiche